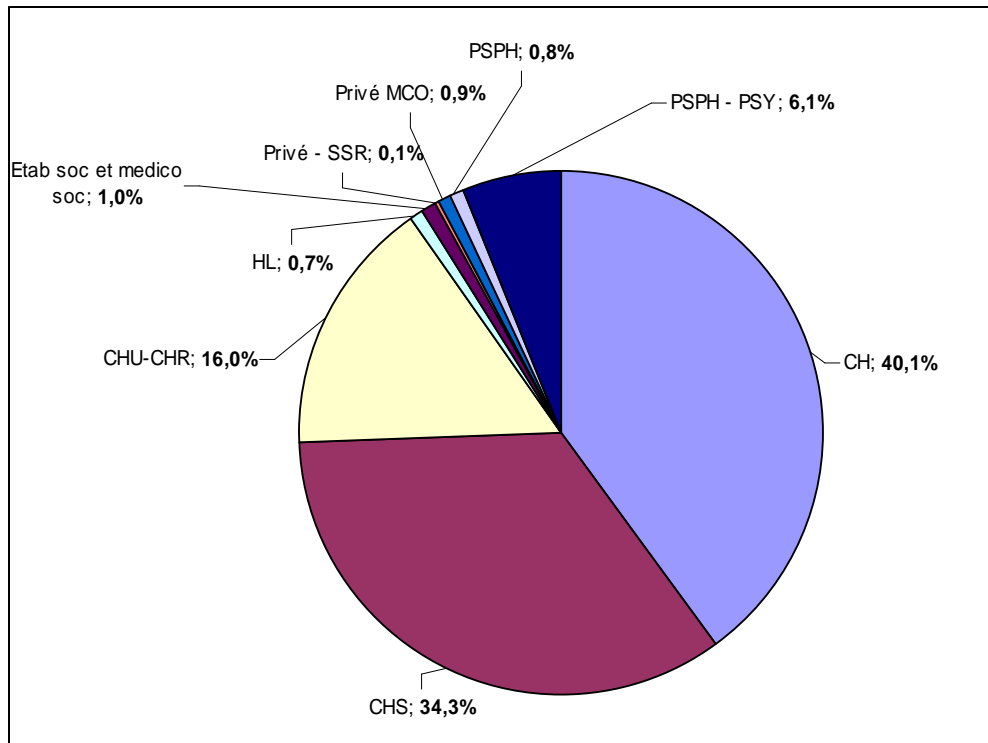


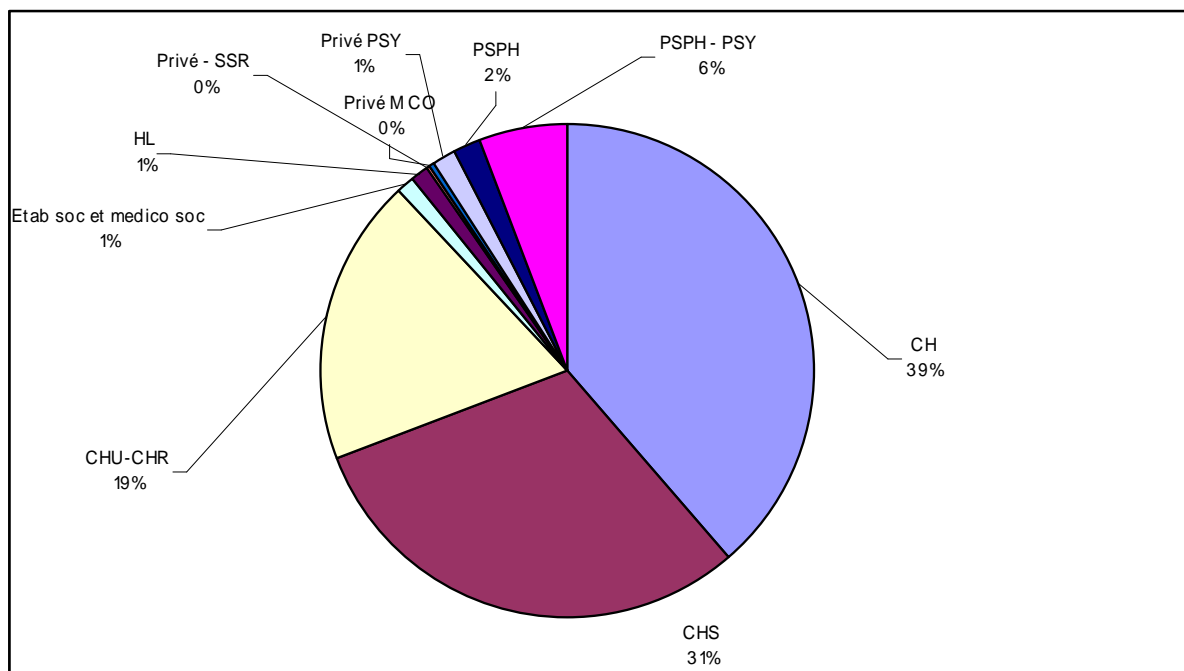
Observatoire National des Violences Hospitalières : quelques données significatives.

Les établissements concernés.

Signalements ayant eu lieu en 2006 (2690 signalements):



Signalements ayant eu lieu durant les six premiers mois de 2007 (1694 signalements):



Les violences subies :

Légende :

Les niveaux indiqués dont il est question correspondent à ces définitions:

Atteintes aux biens:

- niveau 2: vols avec effraction

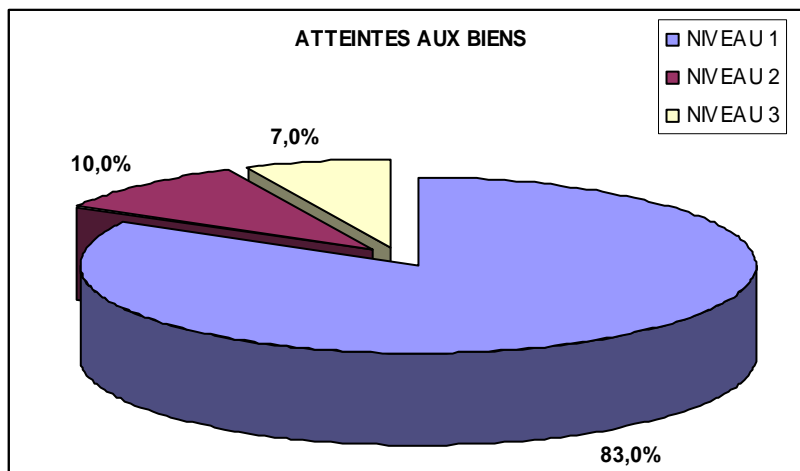
- niveau 3: dégradations graves (incendie, matériel de valeur, vols à main armée, razzias,...)

Atteintes aux personnes:

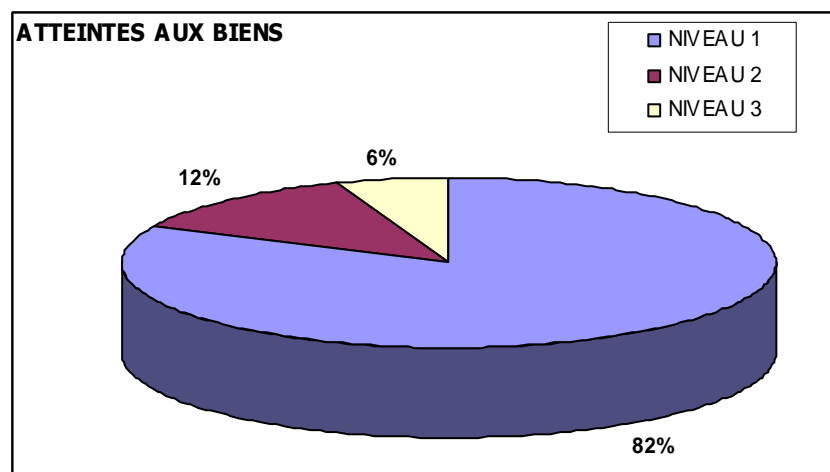
- niveau 3: coups et blessures sans arme, menaces avec armes

- niveau 4: coups et blessures avec armes, tout crime.

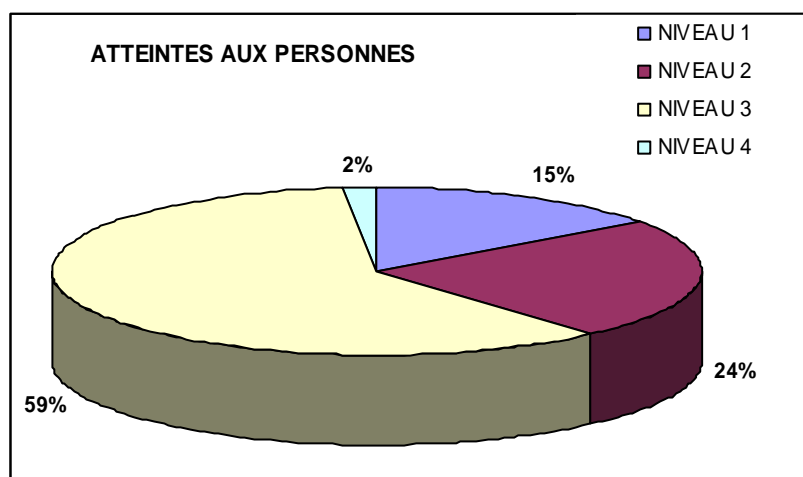
Situation 2006 :



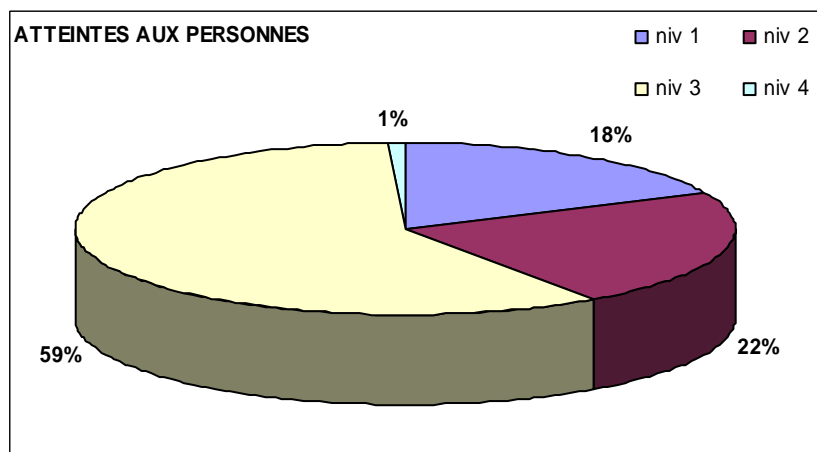
Situation 2007 :



Situation 2006 :



Situation 2007 :



Typologie des conséquences des faits signalés.

Les conséquences des violences manifestées ou subies sont très différentes d'un sujet à l'autre car liées à des ressentis intrinsèques et à une gestion très personnelle de la situation de crise ou d'agression.

Deux points d'approche peuvent cependant être retenus dans la mesure de ces conséquences : le dépôt de plainte et l'arrêt de travail, doublé ou non d'une incapacité temporaire de travail.

Dépôt de plainte	Total	Total (%)
Aucun	1289	76,09
Main courante (police)	62	3,66
Plainte	339	20,01
Procès verbal de renseignements judiciaires (gendarmerie)	3	0,18
Non renseigné	1	0,06

